

Almont les Junies



Bulletin Municipal n°19



Chemin piétonnier

Avril 2019

EDITORIAL

Philippe,

Toi aussi tu es parti... un coup dur de plus !

Un an d'absence déjà et pourtant combien de choses nous parlent de toi !

Ton 1er mandat de conseiller municipal c'était en 1995 sous la mandature de Gabriel ROMIGUIERE.



Tu as été élu adjoint en 2001 lors de mon élection et depuis lors tu m'as toujours soutenu, même si ton métier d'agriculteur t'occupait beaucoup.

Cela faisait donc 23 ans que les affaires de la commune occupaient ton quotidien.

La voirie, les finances, l'assainissement, l'urbanisme et bien d'autres commissions où tu donnais de ton temps, de ton savoir, de ta pertinence et de ta sympathie.

Tu étais délégué à la communauté de communes de la Vallée du Lot puis à la communauté de communes Decazeville Communauté. Mais tu as également oeuvré de nombreuses années au Syndicat des Eaux Nord Decazeville.

Tu étais un homme discret n'aimant pas se mettre en avant, mais qui savait se faire entendre.

Tu possédais une finesse d'esprit et un humour qui permettaient de faire tomber les éventuelles tensions. Un parfait adjoint, en somme.

Pour tout cela, j'ai en moi un excellent souvenir de toi que je garde précieusement pour continuer malgré tout. Et je te dis merci pour avoir travaillé avec moi toutes ces années.

Patrick Grialou, Maire.

SOMMAIRE

Etat civil 2018	p 5
Budget communal 2018	p 6
Voirie	
↪ Bilan des travaux	p 7
↪ En cours de réalisation	p 8
↪ Projets	p 8
Travaux communaux	
↪ Réalisés	p 9
↪ Projets	p 9
Logements communaux	p 10
Personnel communal	p 10
Decazeville Communauté	p 11-12-13
La vie de l'école	p 14-15
Bibliothèque municipale	p 16
Les associations	
↪ Almont festivités	p 17-18
↪ Foyer des Jeunes	p 18
↪ Association des Parents d'Elèves ...	p 19
↪ Comité FNACA	p 20
↪ Les Aînés	p 21
↪ La Méridienne	p 22
↪ Société de chasse	p 22
↪ Chœur d'Olt	p 23
Infos secrétariat	p 24-25
Infos diverses	p 26-27

ETAT CIVIL 2018

Ils sont nés

- Le 26 janvier, **Edouard COSTES** de Julia CHAMBAU et Bertrand COSTES, domiciliés à Noux
- Le 15 février, **Naomy DALMON** de Stéphanie SOBOUL et Benoît DALMON, domiciliés à Mazac
- Le 3 octobre, **Zoë PHALIP** de Orane PONS et Julien PHALIP, domiciliés à L'Hom
- Le 25 octobre, **Eloi DERRUAU** de Murielle et Matthias DERRUAU, domiciliés à La Gineste
- Le 19 décembre, **Marius DELBOSC** de Charline GRIALOU et Florian DELBOSC, domiciliés à Mazac

Ils nous ont quittés

- Le 26 mars, **Alfred Roger BOUNHOL**, domicilié à Ginouillac
- Le 24 février, **René CAVAROC**, domicilié à Mazerac
- Le 12 avril, **Philippe GRIFFOULIERE**, domicilié à Lacombe
- Le 25 juin, **Fernand ROUQUETTE**, domicilié à Eynies
- Le 3 août, **Gabriel ARNAUD**, domicilié à L'Hom
- Le 14 novembre, **Anne-Marie ROMIGUIERE**, résidente à Lacombe
- Le 27 novembre, **Marcelle DOMERGUE née GUIBERT**, domiciliée à Sols

Ils se sont unis

- **Jean ROUQUETTE** et **Claudine TELLIER**, le 12 mai, domiciliés à Eynies
- **Cédric CALMEJANE** et **Céline GRIALOU**, le 7 juillet, domiciliés à La Graville

Ils se sont pacés

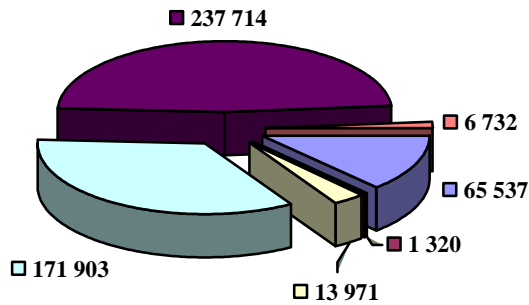
- **Yoan ARNAL** et **Audrey SEGALINI**, le 30 mars, domiciliés à Artiguettes
- **Guenaël LAGRIFFOUL** et **Julie BOUNHOL**, le 1^{er} juin, domiciliés à Ginouillac
- **Florian DELBOSC** et **Charline GRIALOU**, le 20 juillet, domiciliés à Mazac
- **Jean-Luc MONBROUSSOUS** et **Marie-Christine SEGONDO**, le 12 octobre, domiciliés à Baurez

BUDGET COMMUNAL 2018

COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION FONCTIONNEMENT

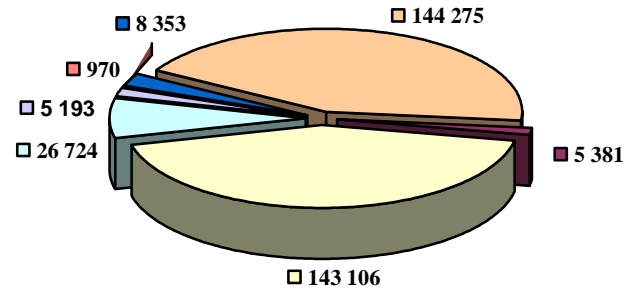
RECETTES



- Location logements et salles 13 %
- Indemnités journalières 0,30 %
- Produits des services 3 %
- Dotations Etat 34,5 %
- Impôts et taxes 48 %
- Remboursement de sinistres 1,20 %

497 177 €

DEPENSES



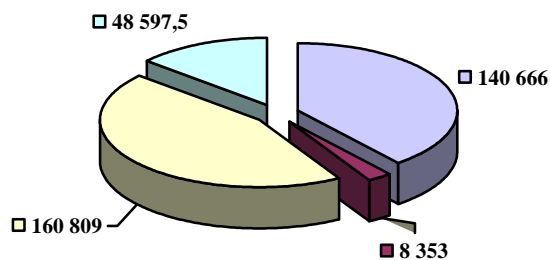
- Charges de personnel 43 %
- Charges financières 1,7 %
- Frais généraux 43 %
- Charges de gestion courante 8 %
- Dégrèvement taxe foncière jeune agriculteur 1,5 %
- Charges exceptionnelles 0,30 %
- Amortissements des investissements 2,5 %

334 002 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2018 = + 163 175 €

SECTION INVESTISSEMENT

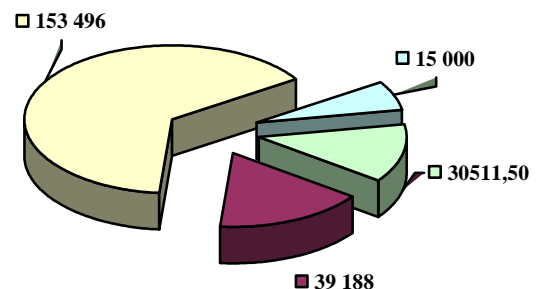
RECETTES



- Excédent de fonctionnement 39 %
- Amortissement des investissements 2,50 %
- Subventions d'investissement 45 %
- TVA 13,5 %

358 425,50 €

DEPENSES



- Remboursement d'emprunts 13 %
- Autres constructions 16,5 %
- Bâtiments communaux 64,5 %
- Subventions d'équipement 6 %

238 195,50 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2018 = + 120 230 €

VOIRIE

BILAN DES TRAVAUX 2018

↳ Travaux d'investissement : 64 035 €

- Chemin des Boriettes (Voir paragraphe sur l'aménagement des chemins ruraux ci-dessous) : 3 840 € TTC
- Chemin de Mazerac : 3 549 € TTC
- Voirie communale (Réalisée par l'entreprise Rouquette TP) : 28 192 € TTC

Suite aux orages du mois d'août dernier, d'importants dégâts occasionnés sur certaines infrastructures ont été constatés. Sur ces faits, la commune a été classé en catastrophe naturelle. Les investissements supplémentaires supportés par la commune sont :



RAPPEL :

* AMENAGEMENT DE CHEMINS RURAUX

Lors de travaux réalisés sur les chemins ruraux, le Conseil Municipal a décidé :

- De maintenir le taux de participation des riverains, à hauteur de 50 % (empierrement, épareuse, curage fossés ...)
- De plafonner le montant total à 4 000 € TTC par chantier et par an.

La commune s'acquitte de la facture globale et réclame ensuite la participation à chaque riverain concerné.

* PARTICIPATION DES RIVERAINS POUR FRAIS DE VOIRIE

Pour le propriétaire qui souhaite arranger ou créer un accès à son terrain, il faut savoir que la commune prend en charge les travaux d'aménagement y compris la pose des buses. Toutefois, le propriétaire devra s'acquitter du remboursement des buses.

↳ Travaux de fonctionnement : 27 157 €

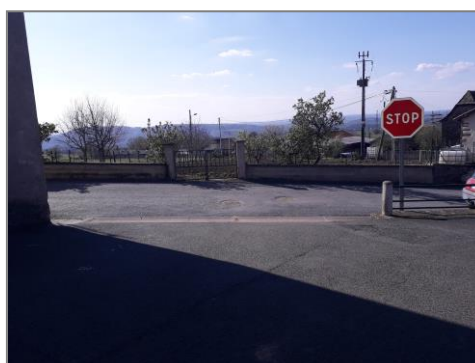
- Epareuse, curage des fossés et fauchage	7 636 € TTC
- Point à temps sur l'ensemble de la voirie communale	15 165 € TTC
- Chemin des Breffinies	3 000 € TTC
- Taille des arbres de l'école	1 356 € TTC

EN COURS DE REALISATION

- Panneaux ajoutés sur la commune : Afin d'améliorer la sécurité des utilisateurs, il a été décidé de mettre en place des panneaux :



1 sens interdit pour la partie basse du parking à l'espace d'évocation du stockfish.



1 stop à la sortie de la place du bourg côté maison Cavaignac.



1 stop à Ginouillac sous la maison Bounhol.

- Radar pédagogique à Baurez : Un premier radar a été commandé à l'entreprise Elit de Decazeville qui sera installé en cours d'année 2019 sur la RD 508 quartier de Baurez afin d'inciter les automobilistes à mieux respecter la limitation de vitesse à 70 km/h.



PROJETS 2019

Divers projets ont été abordés, à savoir :

- Remise en état de la route depuis les vestiaires au carrefour du restaurant Rols
- Affaissement route des Clémenties
- Affaissement et glissement de terrain route de Planèze

TRAVAUX COMMUNAUX

REALISES

- **Local chasseur et vestiaires du stade :** 11 500 €

Les derniers travaux (crépis, dalle, peinture) ainsi que les sanitaires se sont achevés en novembre dernier.



- **Création des réseaux de chaleur :** 47 753 €

Le réseau de chaleur raccordé à la chaufferie bois qui alimente déjà l'école, la mairie, les logements école et la salle polyvalente, a permis le raccordement définitif de :

- 2 logements de la grange Molénat
- 3 logements du presbytère
- la cantine

Un système de télégestion permet de programmer individuellement les locaux publics à distance pour une consommation plus juste.

- **Ecole :**

Achat d'un ordinateur portable et de 5 postes fixes 2 688 €

- **Réfection de la toiture de la grange à Ginouillac :** 16 550 €

- **Réfection de la toiture de la mairie et de l'église :** 5 369 €
réalisée par l'entreprise Morisse



- **Remplacement de la porte de l'église :** 4 386 €
réalisé par l'entreprise Marragou

- **Construction de l'escalier extérieur** depuis 2 024 €
les logements du presbytère au jardin par l'entreprise Bounhol
et mise en place de la porte par l'entreprise Marragou



PROJETS

- **Projet d'antenne :** Afin d'éliminer les zones blanches sur notre commune, une antenne relais sera installée. Le site n'est pas encore défini. Le plus favorable pourrait être vers le secteur de Pujols. Ce projet a été conduit par l'opérateur Bouygues télécom, et 3 autres opérateurs y seront raccordés (Free, orange et SFR) dans un délai de 18 mois.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Les 17 logements que possède la commune sont actuellement tous occupés.
Nous invitons les locataires à nous signaler tout dysfonctionnement éventuel (fenêtre, porte...).

PERSONNEL COMMUNAL

Bonne retraite Momo !



Après avoir travaillé plus de trente années à la cantine à Almont et au sein de l'ADMR, Monique Rouquette a fait valoir ses droits à la retraite.

En ce jeudi 5 juillet 2018, veille des grandes vacances, le conseil municipal, les enfants de l'école, ses collègues et proches se sont rassemblés autour d'un apéritif dînatoire afin de la remercier pour toutes ces années de service au bénéfice de la commune.

Après les changements d'horaires de l'école et la suppression des Activités Péri Scolaires (APC), Valérie Griffoulière et Virginie Segond ont vu leur « emploi du temps » et « tâches » modifiés.

Depuis la rentrée de septembre 2018, Virginie a repris le tablier de Momo et Valérie la garderie du soir.



DECAZEVILLE COMMUNAUTE

PLUIH

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUIH) est en cours de réalisation.

Dans ce cadre, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) va être validé.

Tant que le PLUIH n'est pas approuvé par les services de l'Etat (2019, 2020 ?) le plan local d'urbanisme communal est applicable.

➤ Permanence sur l'urbanisme pour le service « Application du droit des sols » (ADS) :
Sous la responsabilité des maires, elle est assurée par les services de Rodez-Agglomération (par voie de convention) qui instruit à partir du 1^{er} janvier les autorisations d'urbanisme pour 11 des 12 communes, tous les jeudis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h à la maison de l'industrie, siège de Decazeville Communauté, de préférence sur rendez-vous, à prendre au 05.65.73.82.29.

A tous ceux qui souhaitent déposer une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire ou d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme), il est conseillé de solliciter l'assistance des professionnels qui assurent cette permanence pour les aider à constituer leur dossier.

➤ Permanence sur l'habitat :

Programme d'Intérêt Général (PIG), programme départemental d'aide à l'amélioration des logements :

- au siège de Decazeville Communauté, le 1^{er} mercredi du mois, de 10 h à 12 h, et le 3^{ème} mercredi du mois de 13 h 30 à 15 h 30

- à la mairie de Flagnac (pour le 1^{er} trimestre 2018), le 3^{ème} mercredi du mois de 10 h 30 à 11 h 30.

INFOS DECHETTERIE

Pour tous renseignements relatifs à la collecte ou facturation des déchets, du réseau d'assainissement, adressez-vous au service Environnement de DECAZEVILLE COMMUNAUTE au 05.65.43.95.12.

Les habitants et professionnels des communes de DECAZEVILLE COMMUNAUTE ont accès aux deux déchetteries : Le Montet (commune d'Aubin) et La Sole (commune de Flagnac).

➤ Horaires d'ouverture de la déchetterie de la Sole:

- Lundi / mardi / jeudi / vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

- Samedi : de 8 h à 12 h

➤ Horaires d'ouverture de la déchetterie du Montet :

- Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

COMPETENCE EAU POTABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Decazeville Communauté a pris en charge la production et la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire.

Nouvelle facture :

La prochaine facture d'eau sera donc à l'en-tête de la Communauté de Communes et regroupera, comme précédemment, les deux prestations d'eau et assainissement pour les usagers en assainissement collectif.

Le règlement :

Si vous bénéficiez pour les factures précédentes de la mensualisation ou du prélèvement automatique, celui-ci ne sera plus actif. Il vous appartiendra **de transmettre vos coordonnées bancaires (RIB) à DECAZEVILLE COMMUNAUTE**, lors du règlement de votre prochaine facture. Veuillez noter que la mensualisation ne sera possible qu'à partir de 2020.

CONTACT SERVICE DES EAUX

- Un seul numéro de téléphone 05.65.43.90.90
- Une page facebook mise à jour à chaque intervention occasionnant une interruption de la distribution d'eau potable

<https://www.facebook.com/servicedeseauxDecazevilleCommunaute/>

- Un service client, accueil physique et téléphonique au centre technique de Fonvergne

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

- Une astreinte locale joignable 24h/24 et 7j/7 au 05.65.43.90.90

TRANSPORT

* TRANSPORT A LA DEMANDE



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le transport à la demande (TAD) est mis en place par Decazeville Communauté sur tout le territoire. Il s'agit d'un service de proximité qui permet aux habitants domiciliés à plus de 500 mètres de la ligne de TUB d'être pris en charge à domicile par un petit véhicule de 9 places. Ainsi les habitants d'Almont les Junies peuvent aller :

- Le mardi et vendredi matin à Decazeville
- Le jeudi matin à Flagnac

Tarif : 2 € le trajet. Réservation par téléphone au plus tard la veille avant 17 h au 05.65.43.95.20

Pour plus d'information, un dépliant est à votre disposition à la mairie.

* REZO POUCE : un réseau d'auto-stop organisé et sécurisé

Pour compléter les moyens de transport existants, Decazeville Communauté adhère à REZO POUCE.

C'est le 1er réseau d'auto-stop organisé et sécurisé de France ainsi qu'un moyen de déplacement convivial, écologique et économique pour partager des trajets de courtes distances.

Prochainement, **une soixantaine** d'arrêts vont être installés sur les 12 communes du territoire.

Pour utiliser REZO POUCE, c'est simple et gratuit :



1. que vous soyez auto-stoppeur ou conducteur, rendez-vous sur le site www.rezopouce.fr, ou complétez un formulaire papier disponible dans les mairies et à la communauté de communes de Decazeville.



2. une fois votre inscription validée, vous pouvez soit utiliser l'application smartphone pour contacter des conducteurs, ou soit vous rendre directement à l'arrêt REZO POUCE avec votre fiche destination imprimée.

Contrairement au « stop » traditionnel, REZO POUCE présente **plusieurs garanties**, pour les passagers comme pour les conducteurs :

- La carte d'identité est demandée lors de l'inscription à REZO POUCE
- L'emplacement des arrêts sur le REZO POUCE permet à l'auto-stoppeur d'attendre protégé de la circulation et au conducteur de s'arrêter sans gêner le trafic automobile,
- La géolocalisation peut être activée pendant tout le trajet en utilisant l'application smartphone,
- Le passager peut envoyer un sms au 07.83.80.99.81 pour indiquer la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel il est monté ou le numéro de membre du conducteur.

Les points relais à votre service :

Decazeville Communauté - Service transport

Maison de l'Industrie

BP 68

12300 Decazeville

Tél : 05.65.43.95.20

transport@decazeville-communaute.fr

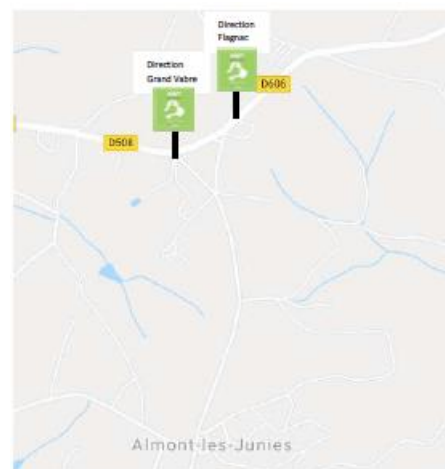
Les 12 mairies du territoire

Almont les Junies - Aubin - Bouillac - Boisse

Penchot - Cransac - Decazeville - Firmi - Flagnac -

Livinac - St Parthem - St Santin - Viviez

Les arrêts à Almont-les-Junies :



Parlez-en autour de vous.

Plus vous serez nombreux à vous inscrire, plus le réseau sera efficace et sécurisé.

LA VIE DE L'ÉCOLE

➤ Organisation de l'école (rentrée septembre 2018)



L'année scolaire 2018/2019 a débuté le 3 septembre avec 2 postes d'enseignants pour 30 élèves.

Les instituteurs n'ont pas changé et ont repris leur poste :

* Frédéric Girodon, directeur de l'école, s'occupe du cycle 3, qui comprend les CE1, CE2, CM1 et CM2, soit 17 élèves.

* Geneviève Courrèges s'occupe du cycle 1 et 2, qui comprend les PS, MS, GS et CP, soit 13 élèves.

➤ Projets pédagogiques 2018/2019

- ↪ Rencontres sportives avec les écoles de la Vallée du Lot
- ↪ Livres « chouchou » pour les petits
- ↪ Création du magazine de l'école
- ↪ Classe de neige aux Angles du 24 au 29 mars
- ↪ La santé, le corps humain, l'alimentation, les 1ers secours
- ↪ Chorale des écoles le 5 avril salle du Laminoir à Decazeville
- ↪ Les oiseaux, sensibilisation à la biodiversité, installation de nichoirs dans la cour

➤ Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2018

Depuis la rentrée, les enfants de maternelle et primaire vont à l'école 4 jours par semaine, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

➤ Garderie

Le service de garderie de la mairie est maintenu le matin et le soir, au prix de 1 € le matin et 1 € le soir. En 2018, une moyenne de 15 enfants par jour a fréquenté la garderie, à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 10 le soir.

➤ Divers

- Transport scolaire :

2 élèves fréquentant l'école primaire sont transportés quotidiennement. Decazeville Communauté demande une participation aux parents de 50 € par enfant. Les inscriptions se font du 1^{er} au 30 juin (après cette date, une pénalité est appliquée).

La participation annuelle de la commune est de 115 € par enfant.

- Pratique des langues à l'école :

Afin de pouvoir initier les enfants à l'occitan et à l'anglais dans de bonnes conditions, les enfants sont divisés en plusieurs groupes. Frédéric Girodon intervient en occitan, Geneviève Courrèges en anglais, et Valérie Griffoulière encadre des activités et amène les enfants à la bibliothèque.

- Cantine :

L'auberge de Bruéjols reste le prestataire pour la préparation et la livraison des repas. Le prix du repas est toujours de 3,65 euros, la part supportée par les parents 2,85 euros, le reste, soit 0,80 €, est pris en charge par la mairie. En 2018, 3 095 repas ont été servis à la cantine (une moyenne de 23 repas par jour).

- Un fruit pour la récré :

Devant le succès confirmé de ce programme, la distribution d'un fruit à chaque enfant est reconduite chaque vendredi.

- Achats : Le matériel informatique de l'école a été remplacé.

- Expo sur la guerre 14/18 :

Dans le cadre d'un projet scolaire, les élèves de cycle 3 accompagnés de leur instituteur ont travaillé sur la guerre. Ce travail a abouti à une expo sur la guerre 14/18 qui a eu lieu à la salle sous la mairie du 11 au 16 novembre 2018.



- Subventions pour l'achat de livres :

Afin de renouveler le stock de livres de la Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) de l'école, une subvention de 1 500 € a été accordée par l'éducation nationale. La mairie s'y est associée à hauteur de 300 €. Une remise officielle a eu lieu le jeudi 31 janvier en présence de l'inspecteur d'académie.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Depuis quelques années maintenant, la bibliothèque s'est dotée de nombreux documents très diversifiés, grâce aux dons mais aussi au budget de 1 000 € qui lui est alloué par la mairie. Cela lui permet de renouveler des collections et d'avoir les dernières nouveautés. Le fonds personnel de la bibliothèque est aussi enrichi par le dépôt d'environ 500 documents du bibliobus qui passe deux fois par an.

L'école à la bibliothèque

Tous les enfants de l'école fréquentent la bibliothèque 1 fois par semaine :

- Les grands, divisés en plusieurs groupes durant le décloisonnement
- Les enfants de petite et moyenne section avec Valérie

Des albums, des BD, des romans... toutes sortes de livres sont à leur disposition !



Les animations pour les enfants

Des après-midi « activités et contes » sont organisées durant les petites vacances, selon la disponibilité des bénévoles. Quinze à vingt enfants participent à chaque rencontre. Un goûter clôture l'après-midi.
Un grand merci à nos bénévoles.


La fête du livre

La fête du livre a été reconduite cette année. Il s'agit d'un défi-lecture pour adultes et ados (à partir de 12 ans) organisé en collaboration avec Frédéric Girodon (instituteur du cycle 3). Le but est de lire 5 livres (de tous types) puis de se retrouver ensemble lors d'une après-midi afin de répondre à des questions ; C'est un moment convivial apprécié par tous.



Pour 2019, le jour du défi-lecture est fixé au vendredi 28 juin.

Les personnes intéressées, inscrites ou pas à la bibliothèque, sont toujours les bienvenues.



**LA FETE
DU LIVRE
à ALMONT
LES JUNIES**

Lire : un plaisir ... à partager

Tout le monde
peut y participer !!!

Lisez 5 livres

Puis venez jouer avec les enfants du cycle 3
en reconnaissant des extraits de texte, en
répondant à des questions...

Cette animation a pour but :

- De montrer aux enfants que lire est un plaisir à tout âge
- De créer des liens entre générations par le biais d'échange autour de la lecture

Jours et horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et le 1^{er}
samedi de chaque mois
de 10 h à 12 h

Tarifs pour une année complète

5 € les adultes
3 € les enfants
(- 12 ans)

ALMONT FESTIVITES



L'année 2018 a été marquée par la 30^{ème} édition de la Soirée Stockfish ! Pour cette date particulière, les bénévoles d'Almont Festivités avaient mis les petits plats dans les grands. En effet, les invités ont pu profiter de plusieurs attentions, choisies avec soin, pour l'événement : vin bouché durant le repas, séance photo avec un photographe professionnel, pièce montée... Bref, de quoi animer en beauté cette belle soirée, au son de l'orchestre Pat'Crystol.



Photos : 30^{ème} soirée Stockfish – mars 2018

Comme nous l'avions évoqué dans le précédent bulletin municipal, au mois de mai, outre la traditionnelle foire, Almont Festivités a eu le plaisir d'accueillir le spectacle de l'humoriste Vincent Moscato. Une très belle soirée qui a réuni près de 700 personnes.

Ce succès a encouragé les membres de la Commission Animations à renouveler l'expérience, et c'est le célèbre « Nadau » qui est venu animer la scène de notre salle polyvalente ce 9 février 2019 ! D'autres événements de ce type devraient suivre, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

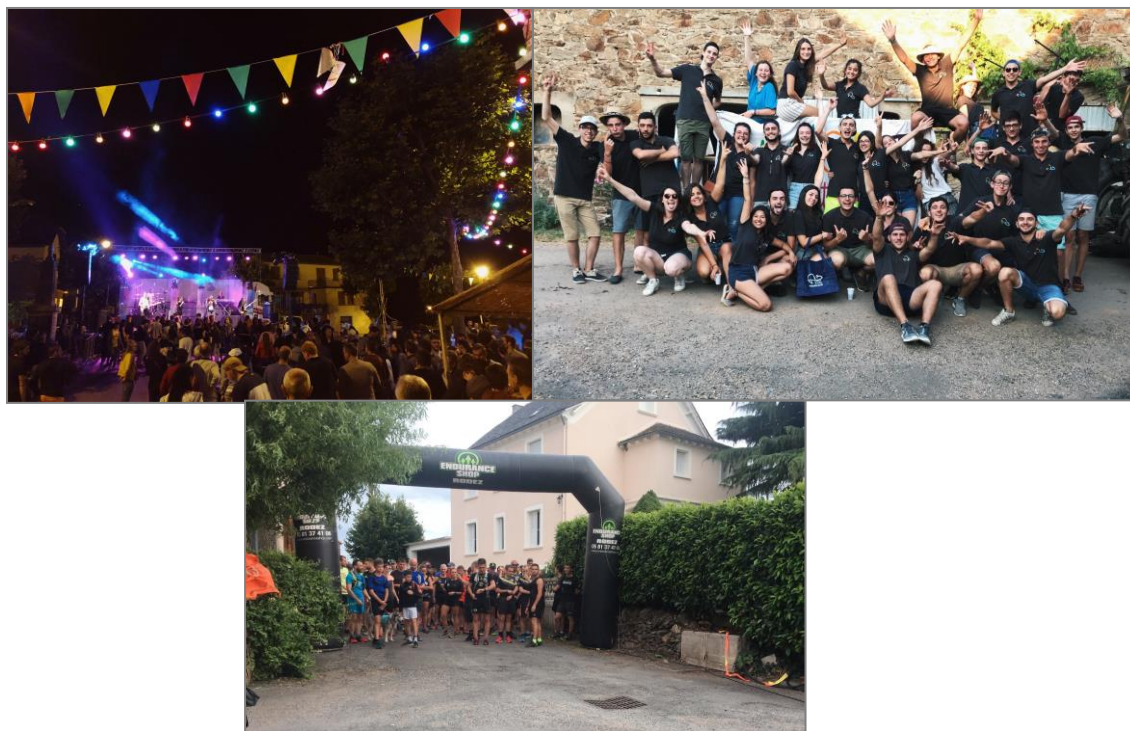


Les autres festivités de l'année 2018 se sont également déroulées avec brio :

- le bal de Pâques, comme à son habitude, a attiré de nombreux jeunes et moins jeunes, bien décidés à faire la fête jusqu'au petit matin

- la fête du blé a réuni de nombreuses personnes tout le week-end. Il faut dire qu'il y en avait pour tous les goûts : randonnée/trail, jeux inter-villages, apéros-concerts, bal, repas champêtre... sans oublier le succès de l'aligot/saucisse du samedi soir, réalisé grâce à l'innovant « Aligot Express » de Fabrice Carrier. Nous souhaitons remercier les villageois pour leur accueil lors du passage des aubades et invitons les jeunes de la commune ayant au moins 16 ans à rejoindre le groupe.

- la fête de la St Martin a également ravi petits et grands. Un spectacle de qualité, mêlant danses, chants, théâtre... De nombreux rires et applaudissements ont résonné dans la salle des fêtes ce week-end-là.



Lors de l'assemblée générale du 28 septembre, c'est un bilan très positif qui a été dressé suite à cette année de festivités. Des améliorations sont forcément à apporter sur certains points et les bénévoles d'Almont Festivités sont déjà en réflexion à ce sujet.

La composition du nouveau bureau a été votée, la voici :

Co-présidents : Thomas GRIALOU / Joris DOMERGUE

Co-trésoriers : Nicolas PONS / Pierrick ROUQUETTE

Co-secrétaires : Léa GRIALOU / Charline GRIALOU

Pour suivre toutes les actualités, n'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook Almont Festivités (@AlmontLesJunies) !

FOYER DES JEUNES

Cette année, comme chaque année, le foyer des jeunes d'Almont les Junies accueille les nouveaux venus pour permettre de continuer à faire vivre cette structure dont nous avons la chance de disposer. En ce début d'année 2019, le foyer des jeunes a enregistré l'arrivée de 6 nouveaux adhérents des générations 2004 et 2005. Il leur a été demandé, à eux comme aux générations précédentes, de respecter ce lieu qui nous est cher et dont nous voulons profiter le plus longtemps possible. Fin 2018, une assemblée générale s'est tenue afin de renouveler l'intégralité du bureau. Suite au vote des personnes présentes ce jour-là, voici le nouveau bureau :

Président : Faustin DOMERGUE

Trésorière : Julia TRAYSSAC

Secrétaire : Marie CAVAINAC

L'occasion pour nous de remercier l'ancien bureau composé de Pierre Kraeutlein, Ombeline Domergue, Yohan Andrieu et Alice Cavaignac, qui ont permis de faire vivre notre foyer pendant quelques belles années. Nous avons à cœur de continuer de proposer des animations pendant la fête d'été ou même pour la foire annuelle et nous vous remercions de la générosité dont vous faites preuve à chaque manifestation, nous permettant ainsi de faire vivre notre foyer.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

➤ Bureau de l'association des parents d'élèves 2018 / 2019

Co-présidents : Jenny PIELKO / Eric LACOSTE

Trésorière : Séverine CABROL

Secrétaire : Julie PORTE

Membres : Hervé BOUTARIC, Charlotte DAYNIEZ, Virginie SEGOND, Mélanie TEISSIER, Carole TRAYSSAC



➤ Activités

Tout au long de l'année scolaire, l'Ape organise diverses manifestations afin de récolter de l'argent pour financer en grande partie les sorties extra scolaires (visite au musée, rencontre sportive, parc animalier, voyage...).

Cette année, les élèves partent en classe découverte au sport d'hiver financée en partie par l'association, avec également une aide de la mairie.

Les manifestations passées et à venir

- le concours de belote le 3/11/2018
- le quine le 25/11/2018
- la vente des petites créations : cette année un calendrier a été réalisé avec l'aide des enfants, des instituteurs, et du restaurant Rols.
- La soirée aligot le 13 avril 2019
- La vente de fleurs lors de la foire le samedi 18 mai 2019
- et en nouveauté l'apéro concert.

En plus de ces manifestations, n'oublions pas les

rencontres festives et inter-génération pendant lesquelles dégustations et chants sont au rendez-vous :


- la Saint Martin : les enfants et instituteurs donnent de leur temps (merci à Almont Festivités qui reverse un pourcentage à l'APE)

- Avant les vacances de la Toussaint l'après-midi "châtaignes grillées" organisée par les aînés, auquel les enfants sont conviés.

- En décembre la visite du Père Noël et la dégustation de la bûche.

- En février les enfants et l'APE à leur tour invitent nos aînés à brûler Mr carnaval et à savourer des gâteaux confectionnés par les parents d'élèves.



 **Nouveauté** : Cette année, une page facebook a été créée. Vous y trouverez des informations sur les manifestations à venir et des photos des manifestations passées.

Sans vous, aucune de ces manifestations ne serait réalisable et les élèves n'auraient pas la chance de participer à autant d'activités.

Alors, un grand merci aux bénévoles, aux parents, grands-parents, instituteurs, Valérie et à vous tous habitants d'Almont les Junies pour votre participation.

A très vite !!!

COMITE FNACA



Lundi 19 mars 2018 –
Commémoration au monument aux morts
au Mémorial de La Primaube



Dimanche 13 mai 2018 –
Commémoration au monument aux morts



Dimanche 10 novembre 2018 –
Commémoration au monument aux morts

FNACA - 1962 / 2018

Le 19 mars, les membres du comité FNACA ont accompagné Paul Laurens à La Primaube à l'occasion de la remise de la médaille militaire pour sa conduite au combat.

Le 13 mai, a eu lieu la cérémonie au monument aux morts à Almont.

Le Maire a félicité Monsieur Paul Laurens pour cette attribution méritante. Ce dimanche 10 novembre 2018, la population présente était invitée au vin d'honneur offert à l'issue de la cérémonie.

Le bureau :

Président : Raymond ROMIGUIERE

Trésorier : Raymond BARRIERE

LES AÎNES

Dix nouveaux adhérents ont rejoint le club, ce qui permet de se maintenir à un effectif de 144 membres.

Notre Président d'honneur, Gabriel Arnaud, nous quittait en août 2018. Nous tenons à lui rendre hommage, pour ces 15 années de présidence passées à faire vivre et évoluer notre club, mais aussi et surtout, pour sa disponibilité et sa bienveillance envers tous les adhérents.

Au printemps, était prévue une journée sur la commune, avec la visite de l'élevage de lièvres et de lapins de Garenne, chez Anne et Alexandre TARRAL, à Puechagut. Ensuite, après une « pause-café » appréciée, nous nous sommes rendus à La Gineste, chez Benoît GRIALOU, pour voir son troupeau de vaches laitières ainsi que le fonctionnement du remarquable robot de traite.



Les commentaires et explications, lors des deux visites, ont répondu à la curiosité de chacun.

Pour terminer, regroupement au restaurant Rols pour le repas de midi.

A l'automne, l'incontournable grillée de châtaignes a réuni toutes les générations. Les adhérents, les écoliers, les enseignants, ainsi que les parents d'élèves disponibles, tous étaient invités. Après avoir écouté les enfants chanter leur répertoire de chansons, place à la dégustation de châtaignes agrémentée de jus de pommes. C'est, à chaque fois, un moment de convivialité apprécié de tous.



Cette année, le voyage organisé par notre club, en commun avec celui de Flagnac-Agnac, a pour destination les Alpes-de-Haute-Provence. Il est prévu du 7 au 12 septembre et il reste encore quelques places disponibles.

Voici les activités du vendredi après-midi : la belote, le rami et scrabble. Les amateurs sont cordialement conviés.

Voici la composition du bureau :

Président : Maurice GUIZARD

Vice-Présidents : André DELAGNES et Paul GRIALOU

Trésorière : Suzette FERRIERES; Adjointe : Ginette DAYNIEZ

Secrétaire : Colette COSTES ; Adjoint : Maurice ROMIGUIERE

Membres actifs : Odile LAURENS, François TESSIER, Lucien GRIALOU, Bernadette CERLES et Robert BARRIERE.

ECHOS DES FOOTBALLEURS



Pour sa deuxième saison, la nouvelle entente a engagé trois équipes en compétition départementale.

La réorganisation de la nouvelle ligue Occitanie de Football a amené une refonte des poules en championnats départementaux en créant une division supplémentaire, la D1.



Notre équipe 1 officie donc maintenant en D3 (ancienne première division) et joue actuellement le haut du tableau.

En D4, notre équipe 2 a quasiment assuré son maintien alors que l'équipe 3 joue le bas du classement en D6.

La nouveauté de cette année est la création d'une équipe vétérans qui dispute des rencontres loisirs les vendredis soirs à domicile à Almont ou à l'extérieur. La convivialité est le maître mot pour

ces plus que trentenaires.

Le club enregistre aujourd'hui 96 licenciés joueurs et dirigeants et répartit ses matchs entre Port d'Agrès, Flagnac et Grand-Vabre. Le terrain d'Almont sert pour les entraînements et les matchs vétérans alors que celui de Noailhac est indisponible cette année.

Le club participe au bon fonctionnement de notre école de foot « Les Rives du Lot » où des jeunes Almontois s'épanouissent à travers la pratique du football.

La Méridienne d'Olt FC vous remercie pour votre générosité lors du passage des calendriers pendant les fêtes.

N'oubliez pas le traditionnel déjeuner du club le dimanche de Pâques à la salle polyvalente d'Almont et n'hésitez pas à venir soutenir nos équipes « bleu ciel » autour des stades.

SOCIETE DE CHASSE

La saison enfin terminée, comme chaque année nous essayons de réduire le gros gibier, avec cette année 30 % de plus de prélèvements grâce à une présence nombreuse des participants aux battues.

Dimanche 7 juillet sera organisé le repas du ruisseau pour tous les sociétaires des quatre communes.

Le 15 août, nous seront prêts pour la prochaine saison qui se terminera cette année un mois plus tard, fin mars.

Composition du bureau :

Président : Bernard GOUDAL / Vice président : Christian TARRAL

Trésorier : Yvan ANDRIEU / Trésorier adjoint : Christophe CARNUS

Secrétaire : Alain BOUNHOL / Secrétaire adjoint : Lionel VIGNON

CHŒUR D'OLT



Choeur d'Olt toujours en chansons...

Pour cette nouvelle saison, 2018/2019 Choeur d'Olt sera dirigé par Julie Roche. Bien connue et très appréciée, Julie rejoint Choeur d'Olt après quelques années, loin de l'Aveyron pour ses études et pour raisons professionnelles. Des retrouvailles qui ont ravi tous les choristes. Changement également au sein du bureau de l'association, André Domergue ne souhaitant pas poursuivre ses fonctions de coprésident, il est remplacé par Jean-Pierre Lacombe aux côtés de Charles Cartayrade. Le répertoire a été choisi autour du thème du voyage, les répétitions ont repris depuis le 24 septembre à Flagnac. Une belle saison et du travail en perspective pour un concert final prévu en mai 2019.

Quelques dates à noter sur vos agendas

- Samedi 13 avril : **Soirée aligot** avec Gilles SABY
- Dimanche 21 avril : **Bal de Pâques** avec HEPTAGONE
et déjeuner tête de veau / tripoux
- Samedi 18 mai : **Foire**, concours et exposition de matériel
- Samedi 10 août : **Apéro concert et bal** en plein air
- Dimanche 11 août : **Fête du blé**
- Dimanche 6 octobre : **Thé dansant** (et repas) avec Didier MALVEZIN
- Samedi 9 et dimanche 10 novembre : **Spectacle de la Saint Martin**

➤ URBANISME :

Au cours de l'année 2018, 5 permis de construire ont été délivrés par Monsieur le Maire, pour la construction d'une maison, d'un garage, l'aménagement d'une grange et la création de bâtiments de stockage.

De plus, 5 déclarations préalables de travaux ont été déposées en mairie et acceptées par M. le Maire. Celles-ci avaient notamment pour objet la rénovation d'une toiture, la création d'ouvertures, le changement de menuiseries et l'installation de panneaux photovoltaïques.

➤ CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI) :

Depuis le 7 mars 2017, la mairie d'Almont les Junies ne peut plus enregistrer les demandes de carte nationale d'identité (CNI). Les communes équipées d'une station de recueil dans notre secteur sont : Capdenac Gare, Decazeville, Marcillac, Rodez ou Villefranche de Rouergue. **En ce qui concerne la commune de Decazeville, il est nécessaire de prendre rendez-vous (05.65.43.87.00).** Le jeudi est réservé aux demandes de 8 h à 17 h 30.

Il vous est demandé de retirer les imprimés de demandes dans la commune de votre domicile avant de prendre rendez-vous.

* Pour les premières demandes vous devrez vous présenter avec un extrait de naissance, deux photos normalisées, un justificatif de domicile et l'imprimé de demande.

* Pour un renouvellement : l'ancienne carte périmée, 2 photos normalisées, 1 justificatif de domicile et l'imprimé de demande. Lors d'une demande de renouvellement suite à perte ou vol, un timbre fiscal de 25 € et une déclaration de perte ou vol vous seront demandés.

La période de validité d'une CNI adulte est passée de 10 à 15 ans. Pour les CNI délivrées depuis le 1^{er} janvier 2004, un document attestant de cette prolongation de validité peut être téléchargé sur www.diplomatie.gouv.fr et www.interieur.gouv.fr.

Les cartes d'identités concernant les mineurs ont toujours une validité de 10 ans.

Vous pouvez également préparer votre demande de CNI sur le site <https://www.service-public.fr>

➤ RECENSEMENT CITOYEN :

Le recensement militaire est obligatoire à partir de 16 ans pour l'appel à la journée défense et à la citoyenneté. Il faut se présenter en mairie le mois d'anniversaire muni du livret de famille.

Une attestation de recensement sera délivrée. C'est un document officiel nécessaire jusqu'à l'âge de 17 ans pour s'inscrire dans les auto écoles et jusqu'à 18 ans pour tout examen du ressort de l'Etat.

A partir de cette inscription, l'INSEE est informé et vous inscrira officiellement dans le répertoire national. A vos 18 ans vous serez donc inscrit d'office sur la liste électorale de la commune que vous aurez déclaré comme domicile, sans aucune autre démarche à accomplir. La carte d'électeur vous sera envoyée à votre domicile.

➤ GESTION DES SALLES ET PRET DU MATERIEL :

Le secrétariat de mairie a en charge la gestion des salles ainsi que le prêt de certain matériel. Pour une quelconque location (salle ou matériel), il faut **obligatoirement** contacter la mairie afin de réserver et de retirer les clés.

Tél. mairie : 05.65.64.04.76

*** Tarifs de la salle sous la mairie :**

	Personnes de la commune	Personnes extérieures à la commune
Non chauffée	60 €	120 €
Chauffée	75 €	150 €
Forfait apéritif	Gratuit *	30 €

* Le forfait apéritif est gratuit lorsqu'il n'est pas à but lucratif.

**L'entretien de la salle, de la cuisine ainsi que des toilettes, est obligatoire.
Cela vaut pour toute location, quelle soit privée ou associative !!!
(belote, répétitions, danses, réunions diverses ...)**

*** Tarifs de la salle polyvalente :**

	MARIAGE - REPAS - ANNIVERSAIRE - CONFERENCE REUNION		LOCATION A BUT LUCRATIF	SPECTACLE A BUT LUCRATIF ORGANISATEURS HORS COMMUNE	LOCATION MATERIEL Pour personnes hors commune
	PERSONNE <u>NE RESIDANT</u> <u>PAS</u> SUR LA COMMUNE	PERSONNE <u>RESIDANT</u> SUR LA COMMUNE OU SES ENFANTS OU SES PARENTS			
SALLE					
1 ^{er} jour	280 €	168 €	500 € par jour	1 000 € par jour	
2 ^{ème} jour	150 €	90 €			
3 ^{ème} jour	50 €	30 €			
Jour supplémentaire	50 €	30 €			
Salle impérativement rendue le lundi matin	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	Chaises 0,30 € (sur sol dur uniquement) Bancs 0.80 € Tables 1.50 €
CUISINE	60 €	60 €	60 € par jour	60 € par jour	
CAUTION					100 €
Salle	400 €	400 €	400 €	400 €	
Ménage	200 €	200 €	200 €	200 €	
2 chèques différents					

Le conseil municipal se réserve le droit d'ajuster ou de réviser les tarifs selon l'utilisation et le respect du matériel et des biens mis à la disposition des usagers

Vu la remise à neuf totale de l'ensemble, de nouvelles conditions d'utilisation de la salle sont mises en place.

Les réservations ont toujours lieu en mairie (une assurance responsabilité civile sera réclamée). Le prêt de matériel (tables et chaises) se fera sur demande et sera préparé par le personnel de la commune avant remise des clés. Un état des lieux avant et après utilisation de la salle sera effectué avec un employé communal aux heures ouvrables de la mairie avec prise de rendez-vous au préalable.

* Rappel pour le prêt de matériel :

Les habitants de la commune ont la possibilité de demander le prêt de matériels dont disposent la mairie et les associations. La liste en est la suivante : grand thermos, grandes gamelles, corbeilles à pain, trancheurs à pain, couverts, bouteilles de vin, spots + rallonge, déco de table, parasols, tables, bancs, chaises (sur sol dur).

↳ Une caution sera demandée à chaque emprunt (100 € pour les parasols et 50 € pour le petit matériel).

↳ Les associations de la commune n'entrent pas dans ce cadre-là et peuvent utiliser le matériel.

↳ Les associations de la commune restent prioritaires par rapport aux personnes privées.

↳ Comme par le passé, le prêt de matériels entre comités voisins se perpétue gracieusement.

INFOS DIVERSES

➤ Détente ... (Renseignements à la mairie)

- Cours de Qi gong le lundi de 9 h à 10 h 30
et Tai Chi Chuan et mardi de 18 h 30 à 20 h, salle sous la mairie

- Yoga : Tous les jeudis à 20 h salle sous la mairie

- Pétanque : Uniquement l'été, tous les vendredis soirs, au parking du stade

➤ Téléthon

Deux animations ont été réalisées afin de récolter des fonds au bénéfice du Téléthon :

Samedi 9 décembre, en matinée, les aînés du club du 3^{ème} âge, accompagnatrices et enfants du primaire et collège ont parcouru en voiture les hameaux de la commune pour une vente de focaces confectionnées par Lionel Rols. Tous les habitants leur ont réservé un très bon accueil.

Montant : 1 197 €

L'après-midi, une randonnée sur les chemins boisés de la commune était organisée. A l'arrivée un goûter était servi. Montant de la participation : 66 €

La somme totale de **1 263 €** a été recueillie et remise à l'AFM.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui par leur générosité et participation ont contribué à la réussite de ces manifestations.

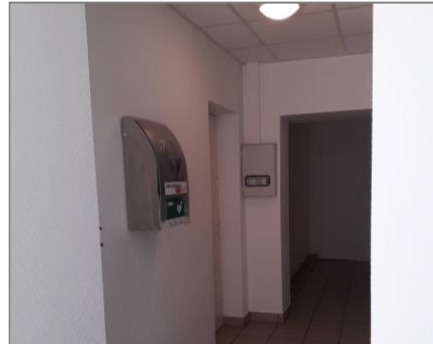


➤ Défibrillateurs :

Sur notre commune, deux défibrillateurs sont accessibles 24 h / 24 h. Ils sont utilisables par toutes personnes formées ou non aux gestes des premiers secours. En cas de nécessité, il suffit d'ouvrir le capot (assez difficile) puis d'allumer le défibrillateur et de vous laisser guider.



Aux vestiaires du stade



Dans le couloir sous la mairie

➤ Don du sang :

La collecte de ce mois de février a recueilli 47 donneurs.

Une deuxième collecte est prévue le **JEUDI 11 JUILLET DE 15 h à 18 h 30,**
salle sous la mairie.

Venez nombreux pour un maximum de dons !

➤ Prêt à poster (en vente à la mairie)

LETTRE VERTE

- l'unité = 0.90 €
- les 10 enveloppes = 8.70 €
- les 100 enveloppes = 72 €



LETTRE PRIORITAIRE

- l'unité = 1 €
- les 10 enveloppes = 9.70 €
- les 100 enveloppes = 80 €



CARTES POSTALES

l'unité = 0.30 €

